



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **20 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4078

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Tarification du parking Vercors

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 22 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Leцерf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Glatard (pouvoir à M. Pillon), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Gachet, Mme Iehl, M. Martin (pouvoir à M. Rabehi), Mme Perrin-Gilbert, M. Petit (pouvoir à Mme Crespy), Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 20 janvier 2020**Délibération n° 2020-4078**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Tarification du parking Vercors**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

En vertu des dispositions de l'article L 3641-1 du code général des collectivités territoriales, la Métropole de Lyon est compétente en matière d'aires de stationnement.

Celles-ci correspondent à toute poche de stationnement automobile à usage public, séparée de la voie de circulation et sans contrôle d'accès par barrière. L'aire de stationnement peut être gratuite, en zone bleue ou payante (gérée par horodateur).

L'aire de stationnement de la rue du Vercors à Gerland dans Lyon 7, est composée de 104 places actuellement sous régime de stationnement payant Tempo de la Ville de Lyon.

L'aire de stationnement est située à moins de 150 m de la place des Pavillons où les travaux du projet de réaménagement vont entraîner la suppression de l'ordre de 90 places de stationnement. Ces suppressions de places seront compensées par l'ouverture en 2021 du parking privé à usage public de l'opération immobilière la Fabric' qui offrira 107 places à usage public.

En attendant la constitution de cette nouvelle offre en parking en 2021 et pour compenser provisoirement la suppression des places de stationnement générée par les travaux, il est proposé de transformer l'aire de stationnement de la rue du Vercors en parc public de stationnement en le destinant prioritairement à l'accueil des voitures des clients des commerces et des restaurants du quartier.

Pour cela un marché de prestation de service sera lancé par la Métropole pour désigner un exploitant qui assurera la mise en œuvre des équipements nécessaires (barrières, caisses automatiques, etc.) et la gestion du parking (surveillance, nettoyage, encaissement, dépannage, entretien, etc.) pour le compte de la Métropole.

La structure tarifaire actuelle des parcs de stationnement qui privilégie le stationnement de longue durée ne convenant pas au cas présent, la Métropole est appelée à délibérer sur une grille tarifaire horaire spécifique à ce parking destiné en priorité aux usagers de courte durée.

I - Objectif de la tarification

L'objectif est d'offrir une réserve de capacité disponible aux clients des commerces et des restaurants. La tarification doit donc encourager la rotation et privilégier un stationnement de courte durée (moins de 2 heures) et dissuader le stationnement de moyenne et longue durée.

La tarification ne comprendra donc aucune formule d'abonnement afin de permettre une disponibilité maximale des places.

II - Propositions de la grille tarifaire

La grille tarifaire proposée est la suivante :

- gratuit les 2 1^{ères} heures,
- 0,50 € TTC / 15 minutes jusqu'à 3 heures,
- 1,00 € TTC / 15 minutes au-delà de 3 heures.

Exemple de tarifs pratiqués et comparaison avec la tarification sur voirie Tempo :

Horaire	Tarif proposé (en €)	Tarif voirie Tempo (en €)
1 h	gratuit	1,20
2 h	gratuit	2,80
3 h	2,00	4,00
4 h	6,00	16,00
10 h	30,00	35,00
24 h	86,00	35,00

III - Date et durée de mise en œuvre

La tarification sera appliquée dès l'ouverture du parc de stationnement en 2020 et jusqu'à la fin des travaux d'aménagement de la place des Pavillons et de la rue Mérieux (section avenue Debourg - rue du Vercors). À l'issue de cette période, une nouvelle grille tarifaire sera proposée en adéquation avec les tarifs pratiqués dans les parkings de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve la nouvelle grille tarifaire horaire applicable au parking du Vercors à partir de 2020 :

- gratuit les 2 1^{ères} heures de stationnement,
- 0,50 € TTC / 15 minutes de 2 heures à 3 heures de stationnement,
- 1,00 € TTC / 15 minutes au-delà de 3 heures de stationnement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 janvier 2020.